

Décision

Générale

colonial

Décision additive n° 141 25 avril 1913

n° 141 25

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
25 avril 1913

Numéro JO
n° 198 du 30/04/1913

Date du numéro
30 avril 1913

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Officier de la Légion d'honneur

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 21 mai 1898

Vu le câblogramme du Ministre des Colonies du 18 avril 1913, l'autorisant à embarquer pour la France ; (départ fixé au 25 avril 1913) ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1^{er}. — M. Deltel (Fernand), secrétaire général de 2^e classe des Colonies, Secrétaire général du Gouvernement de la Côte Française des Somalis, est chargé d'assurer l'intérim du Gouvernement jusqu'à l'arrivée du nouveau Gouverneur titulaire, conformément aux dispositions de l'article 3 du décret pré cité du 21 mai 1898. Art. 2. — La présente décision sera enre gistrée et communiquée partout où besoin sera.

P. PASCAL.